



ETAT DES LIEUX 2025

Evaluation des pressions et impacts industrielles

ICPE SOUMISES À AUTORISATION ET ENREGISTREMENT

SITES ET SOLS POLLUES

Travaux préparatoires à l'élaboration du SDAGE 2028-2033



10 novembre 2025

Table des matières

1 Le secteur industriel à La Réunion	3
1.1 Les industries agro-alimentaires	4
1.2 Les activités d'extraction de matériaux	5
1.3 L'industrie de l'énergie	7
1.4 Les installations de stockage	7
1.5 Le secteur de la gestion des déchets.....	9
1.6 Les sites et sols pollués	11
2 Evaluation de la pression industrielle à La Réunion	11
2.1 La pression industrielle sur les cours d'eau	12
2.2 La pression industrielle sur les étangs de La Réunion.....	13
2.3 La pression industrielle sur les eaux côtières.....	14
2.4 La pression industrielle sur les eaux souterraines.....	15
3 Evaluation du lien pression impact sur les masses d'eau	16
3.1 Lien pression-impact pour les cours d'eau	16
3.2 Lien pression-impact pour les étangs.....	17
3.3 Lien pression-impact pour les eaux côtières.....	18
3.4 Lien pression-impact sur les eaux souterraines.....	19

Table des figures

Figure 1 : Nombre d'établissements industriels en août 2021 (Source DEAL 2022)	3
Figure 2 : Etablissements SEVESO et IED (Source DEAL 2022).....	4
Figure 3 : ICPE du secteur agroalimentaires hors élevage (Source DEAL 2022)	5
Figure 4 : Localisation des activités d'extraction par microrégion (Source DEAL 2022)...	6
Figure 5 : Site de production d'électricité (Source DEAL 2022)	8
Figure 6 : Localisation des principaux pôles logistiques (Source DEAL 2022).....	9
Figure 7 : Principales ICPE du secteur de la gestion des déchets (Source DEAL 2022) ..	10
Figure 8 : Localisation des sites et sols pollués (Source DEAL 2022).....	11

Table des tableaux

Tableau 1 : Pressions industrielles sur les cours d'eau.....	13
Tableau 2 : Pressions industrielles sur les étangs	14
Tableau 3 : Pressions industrielles sur les eaux littorales	14
Tableau 4 : Pressions industrielles sur les eaux souterraines	15
Tableau 5 : Impacts des activités industrielles sur les cours d'eau.....	16
Tableau 6 : Impacts des activités industrielles sur les étangs	17
Tableau 7 : Impacts des activités industrielles sur les eaux littorales	18
Tableau 8 : Impacts des activités industrielles sur les eaux souterraines	19

Table des annexes

Annexe 1 : Synthèse des pressions-impacts industrielles sur les cours d'eau	21
Annexe 2 : Synthèse des pressions-impacts industrielles sur les étangs.....	27
Annexe 3 : Synthèse des pressions-impacts industrielles sur les eaux littorales.....	28
Annexe 4 : Synthèse des pressions-impacts industrielles sur les eaux souterraines.....	33

1 Le secteur industriel à La Réunion

Dans son document « L'environnement industriel à La Réunion » édité en 2022, la DEAL indique que l'industrie réunionnaise regroupe 18 300 emplois salariés. Elle est composée de 4000 établissements dont 1635 sous le régime ICPE (dont élevage).

Originellement axée autour de la production agricole, l'économie réunionnaise est aujourd'hui largement tournée vers les services marchands et non-marchands. Le poids économique de l'industrie y est modeste (6,2 % avec le secteur de l'énergie en 2016) comparé au niveau national (13,2 % de la valeur ajoutée issue de l'industrie et de l'énergie en 2020).

Malgré un faible poids économique, l'industrie réunionnaise représente 6,8 % de l'emploi salarié ainsi que 9 % des entreprises du territoire (hors agriculture et administration publique). Avec un secteur agroalimentaire structuré et mature, la majorité des entreprises du secteur industriel sont des petites ou moyennes entreprises concentrées géographiquement autour de deux pôles : la région du Port et le bassin de vie de Saint-Pierre.

Entre 2012 et 2021, le nombre d'établissements dans le secteur industriel a diminué de plus de 30 % (5 900 établissements en 2012), avec une plus forte diminution dans les industries manufacturières (travail du bois, industries textiles, autres) ainsi que pour la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné. Le secteur de l'agro-alimentaire reste stable entre 2012 et 2021, et représente le principal secteur de l'industrie.

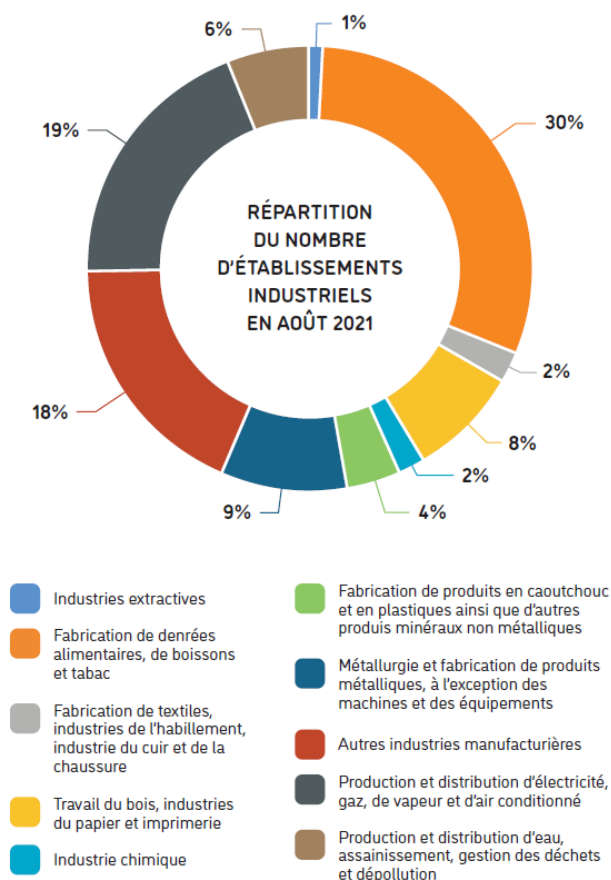


Figure 1 : Nombre d'établissements industriels en août 2021 (Source DEAL 2022)

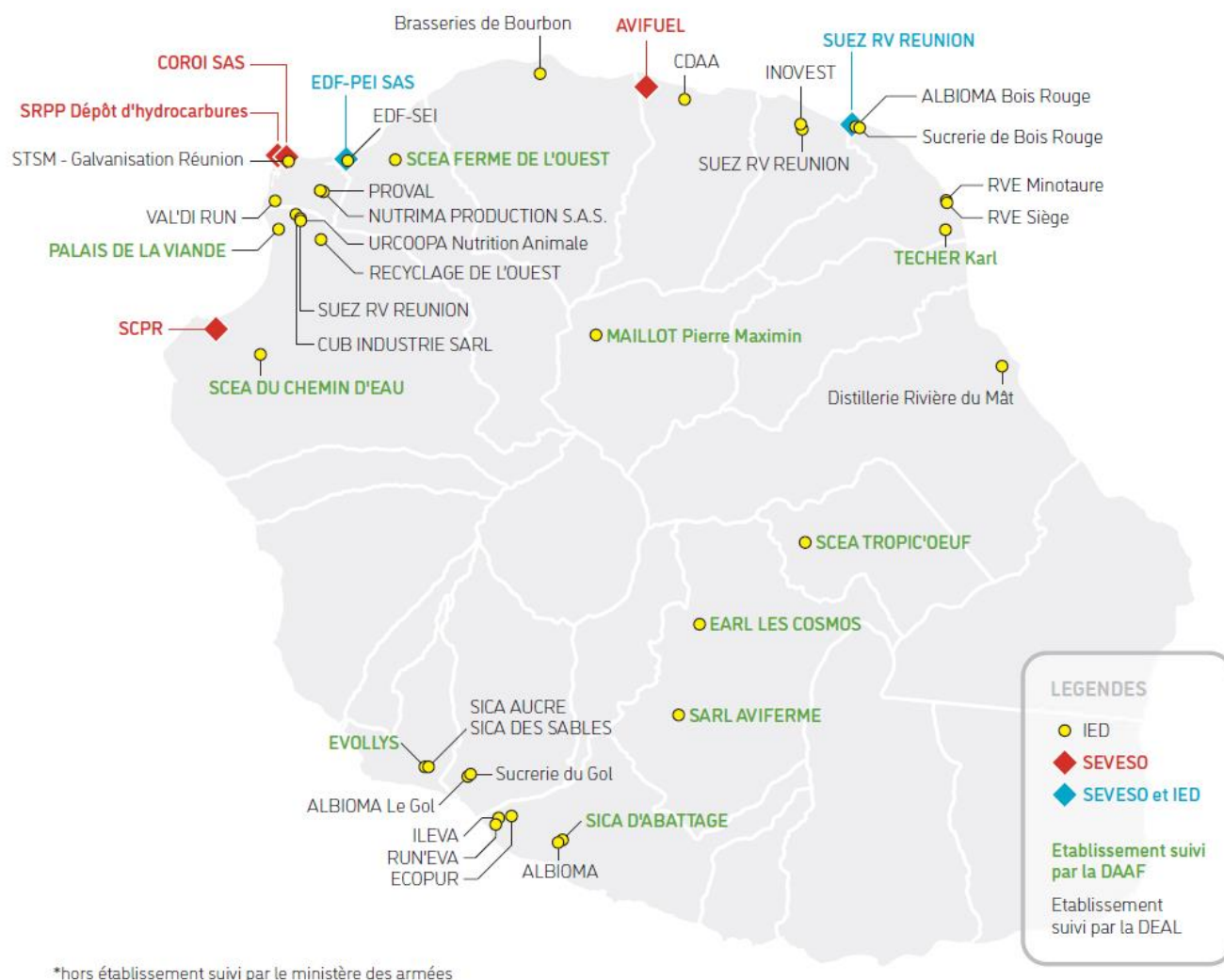


Figure 2 : Etablissements SEVESO et IED (Source DEAL 2022)

1.1 Les industries agro-alimentaires

L'industrie agroalimentaire tient une place significative dans l'industrie locale ; elle représente 6 % de la production de richesse (valeur ajoutée) contre 4 % en métropole. Le secteur agroalimentaire est le 1er secteur industriel, avec 47 % du chiffre d'affaires et 39 % des emplois du secteur manufacturier en 2019.

Une part importante de ces industries transforme les produits issus de l'agriculture réunionnaise, en particulier **la canne à sucre** (sucre, rhum et énergie électrique), de **l'élevage** (découpe, charcuterie, fromagerie, laiterie, etc.) ou des fruits (jus, confiture, conserves, etc.).

En 2019, sur les 351 entreprises de ce secteur, 29 sont considérées comme ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) (hors élevages) soumises au régime de l'autorisation ou de l'enregistrement et sont réparties sur le territoire tel que présenté sur la figure ci-dessous :

IMPLANTATION DES INSTALLATIONS CLASSÉES AGROALIMENTAIRES (HORS ÉLEVAGE) AUTORISÉES/ENREGISTRÉES À LA RÉUNION (NOVEMBRE 2020)

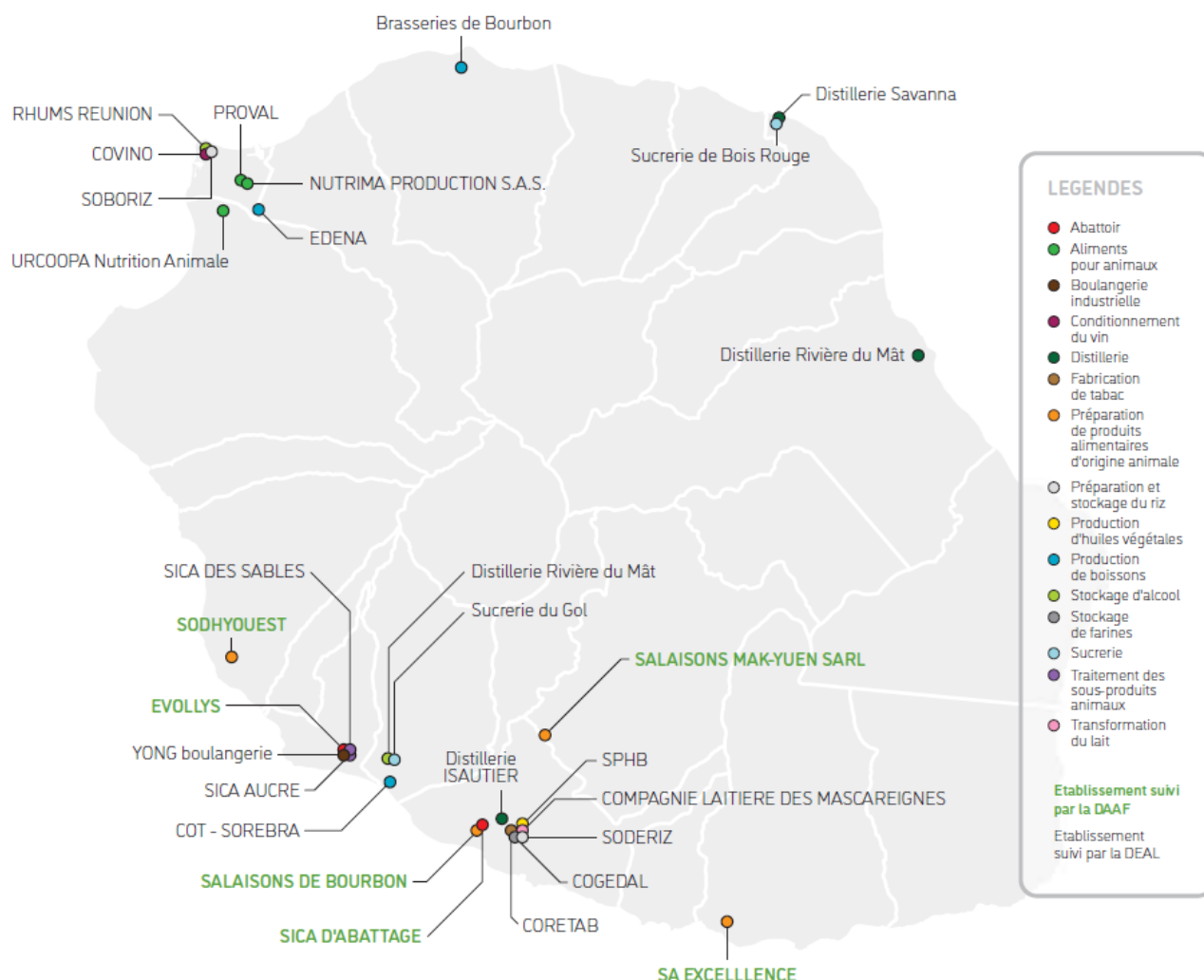


Figure 3 : ICPE du secteur agroalimentaire hors élevage (Source DEAL 2022)

1.2 Les activités d'extraction de matériaux

Parmi les 4 millions de tonnes de matériaux consommés annuellement, seuls 9 % sont issues du recyclage (données CERBTP 2020). Cette part est en constante augmentation depuis 2010 (environ +10 %/an). Les matériaux de construction sont produits par des installations classées pour la protection de l'environnement : des carrières, des installations de concassage, des centrales à béton et des centrales d'enrobés.

Le secteur du BTP réunionnais a généré 2,3 millions de tonnes de déchets en 2023, sur lesquels 94 % sont dits « inertes », c'est-à-dire qui ne se décomposent pas, ne produisent aucune réaction chimique ou biologique. Ces déchets constituent une alternative à l'utilisation de la ressource naturelle.

En complément des granulats extraits des carrières, une production alternative de ressources minérales est issue :

- de la valorisation des surfaces agricoles, pour permettre la mécanisation et augmenter les rendements agronomiques (exploitation des andains, et épierrage des champs),
- des extractions dans la Rivière des Remparts, à des fins de sécurisation des populations vivant en aval.

En 2022, sont uniquement en exploitation des carrières de matériaux alluvionnaires (plus simple d'exploitation) et une carrière d'extraction de scories (support de culture hors sol, aménagement paysager).

ETAT DE LA RESSOURCE AUTORISÉE DANS LES CARRIÈRES À LA RÉUNION (SOURCE BRGM : BILAN DU SDC 2010)

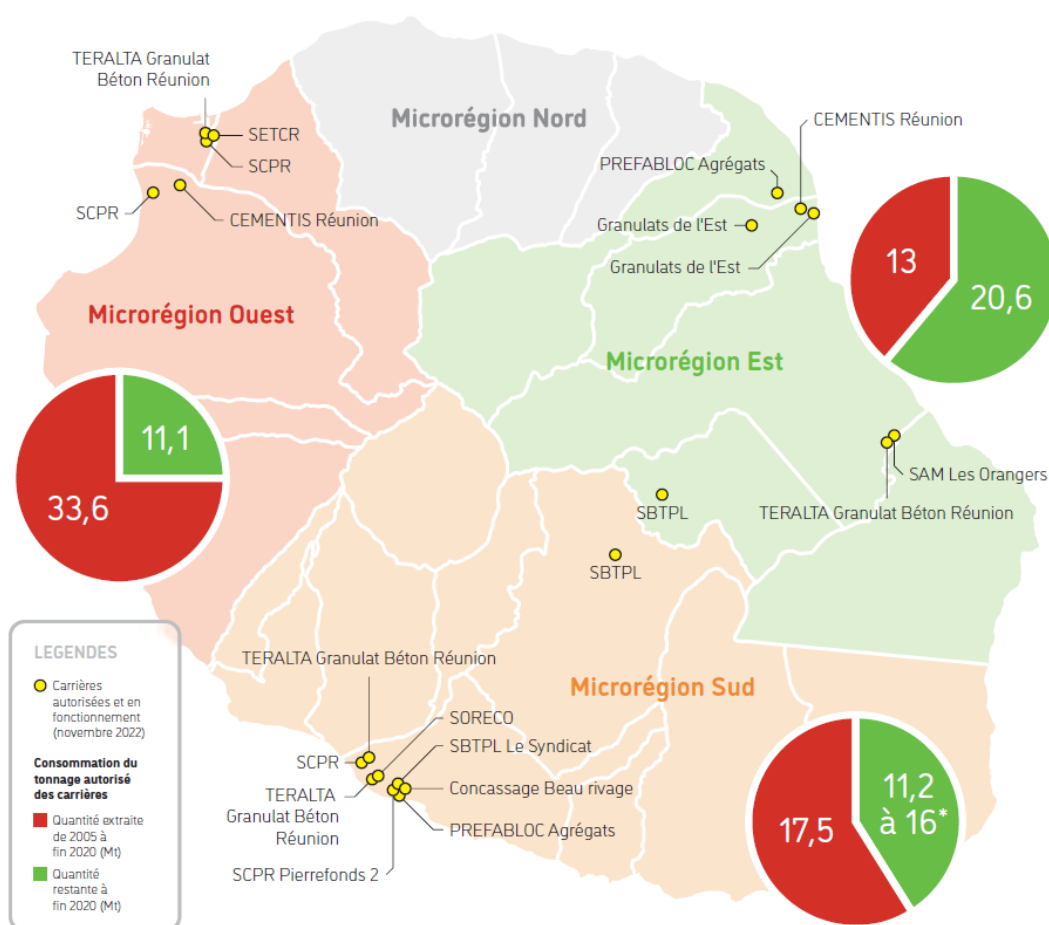


Figure 4 : Localisation des activités d'extraction par microrégion (Source DEAL 2022)

1.3 L'industrie de l'énergie

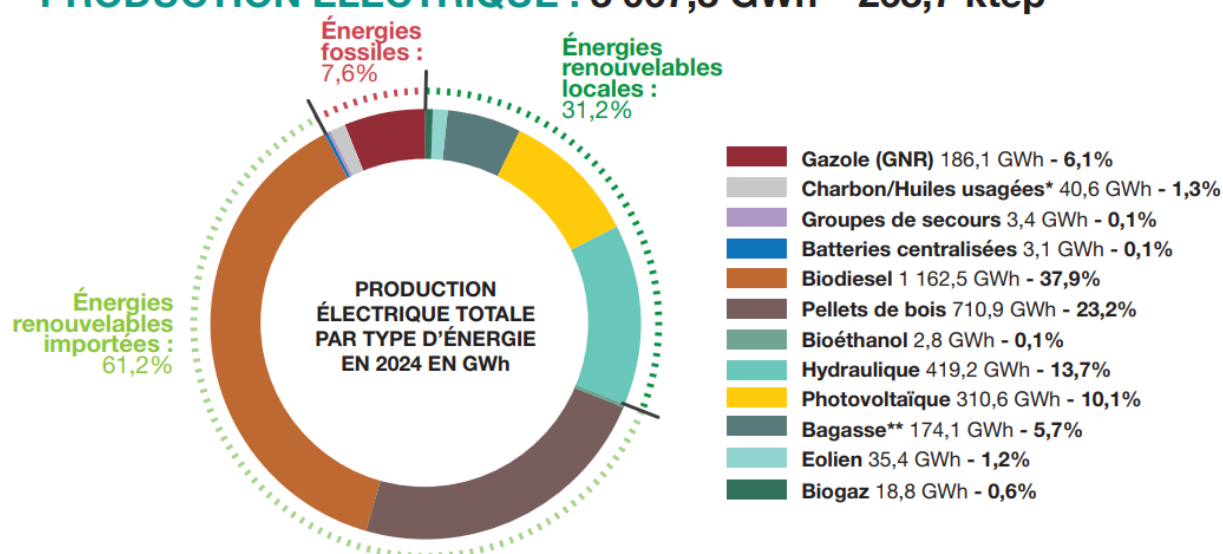
A La Réunion, la consommation d'énergie primaire par habitant se répartie à 44% pour les transports et à 46% pour la production d'électricité.

De 2023 à 2024, les trois centrales thermiques de La Réunion se sont dotées des équipements nécessaires pour substituer les combustibles fossiles par de la biomasse :

- solide (pellets de bois, bagasse, déchets verts, résidus forestiers...) pour Albioma Bois-Rouge et Le Gol ;
- liquide (huile de colza) pour EDF-PEI au Port.

En 2024, grâce à la conversion du combustible destiné aux centrales thermiques, la production d'électricité est assurée à 61.2% par des énergies renouvelables importées, à 31.2% par des énergies renouvelables locales et à seulement 7.6% d'énergies fossiles.

PRODUCTION ÉLECTRIQUE : 3 067,3 GWh – 263,7 ktep



Les activités de production d'électricité sont visées par la nomenclature des installations classées, notamment les installations de combustion (par exemple les chaudières, les moteurs, les turbines), ainsi que les éoliennes. Les panneaux photovoltaïques implantés sur les installations classées font l'objet de prescriptions spécifiques.

PARC DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE : 1 035 MW

Puissance installée
au 31 décembre 2024 :
1 035 MW

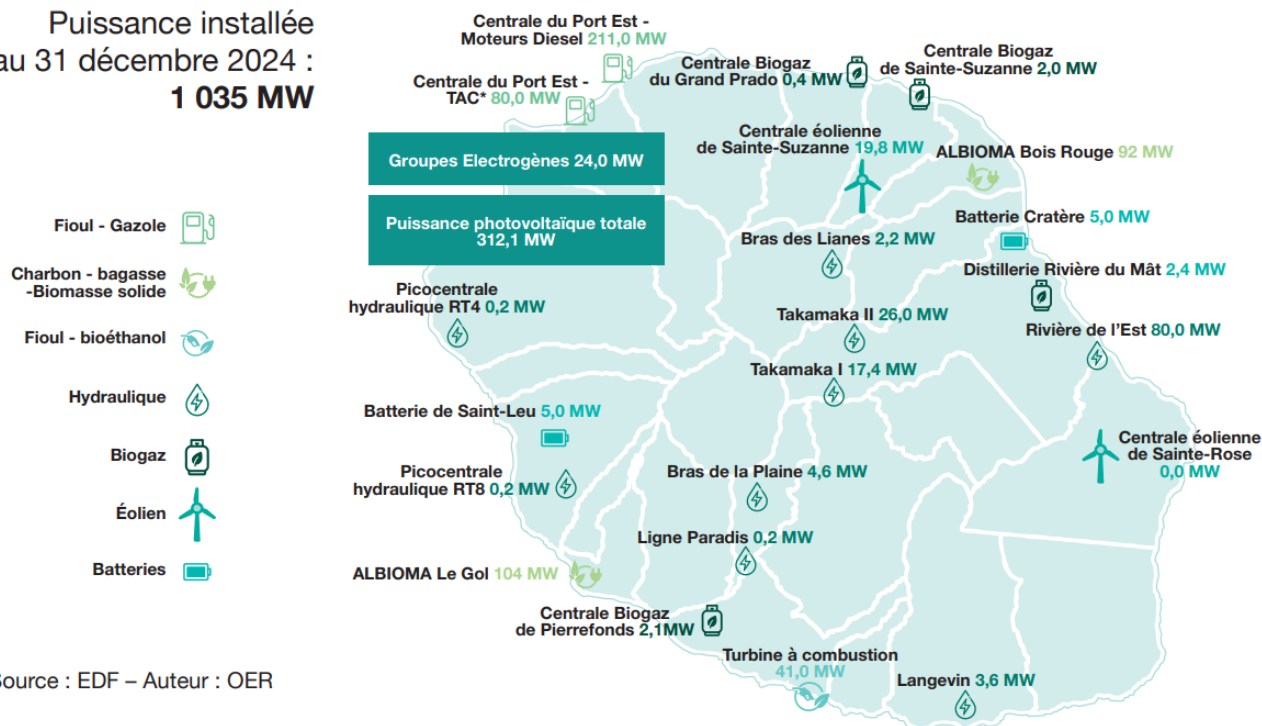


Figure 5 : Site de production d'électricité (Source EDF – OER 2025)

Définis sur la base de critères européens, selon le potentiel de pollution ou de nuisances qu'ils représentent, les établissements qualifiés de « IED » font l'objet d'un suivi strict de l'administration (surveillance environnementale, bilan des émissions...) et doivent mettre en œuvre les meilleures techniques disponibles. C'est ainsi que les grandes installations de combustion de La Réunion ont engagé les investissements nécessaires entre 2017 et 2020 pour s'équiper des systèmes de traitement des fumées performants et adaptés, permettant de maîtriser leurs rejets atmosphériques et de diminuer leur impact environnemental sur certains paramètres polluants.

1.4 Les installations de stockage

Du fait de sa position stratégique dans l'Océan Indien et du dynamisme économique du territoire, le grand port maritime de La Réunion (GPMdLR) est le premier port des outremer et 4^{ème} port à conteneurs français (6 millions de tonnes traitées en 2021).

Ces installations logistiques (entrepôts, silos, stockage de matières dangereuses, dépôts d'hydrocarbures, dépôts de charbon, etc.) sont des installations classées pour la protection de l'environnement, dont l'enjeu principal est la prévention des risques accidentels (incendie, explosion, pollution accidentelle, etc.).

Les installations de stockage sont situées principalement sur le territoire de la commune du Port, à proximité immédiate des arrivées de marchandises, ainsi que à Saint-Pierre, deuxième pôle économique de l'île.

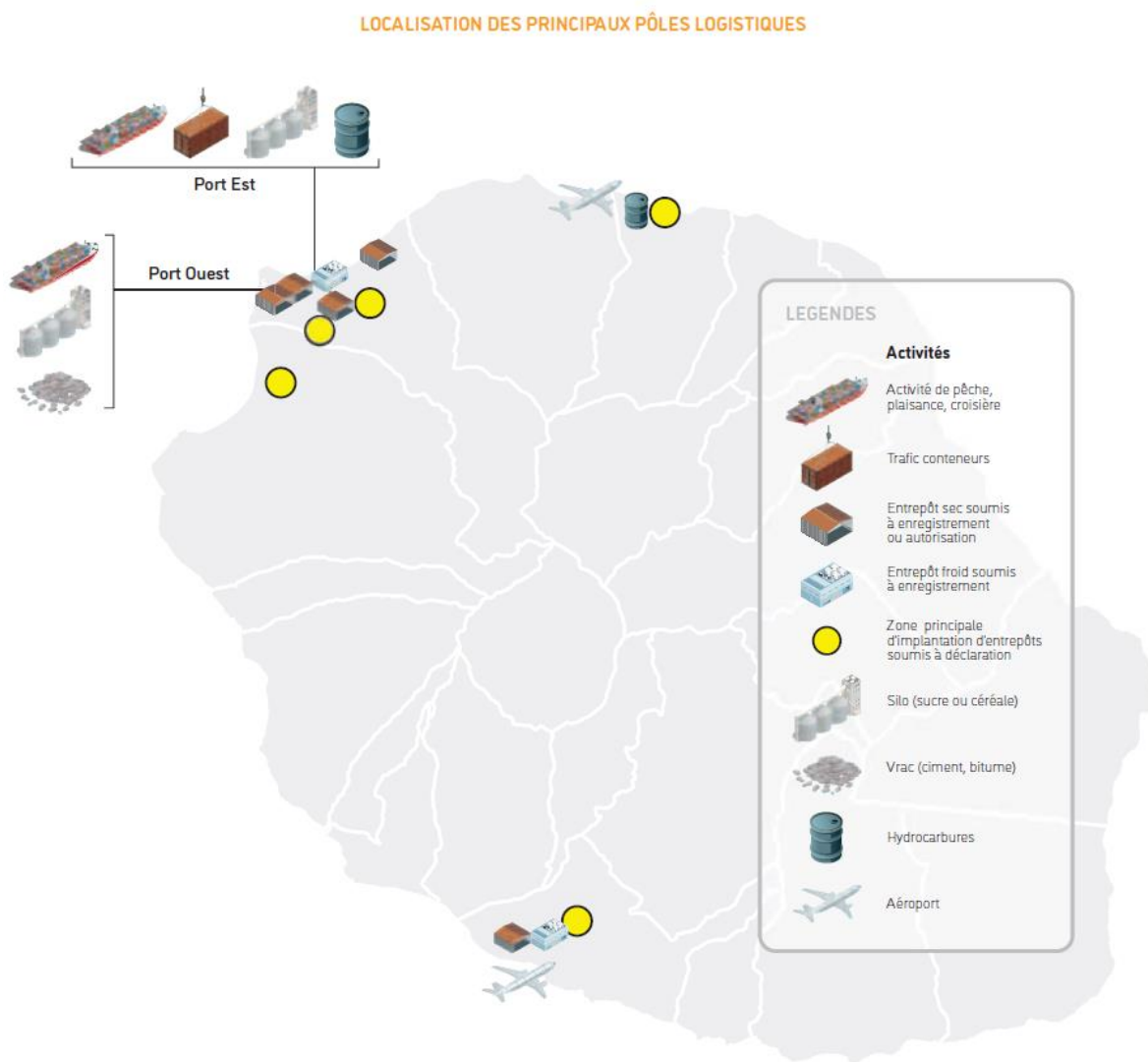


Figure 5 : Localisation des principaux pôles logistiques (Source DEAL 2022)

La DEAL a recensé 73 entrepôts couverts pour le stockage de produits, matières ou substances combustibles, soumis à la réglementation ICPE (contenant plus de 500 tonnes de matières ou produits combustibles) et déclarés en fonctionnement en 2021. Ces entrepôts sont situés dans les deux principaux pôles économiques de l'île, Le Port et Saint-Pierre, et sont souvent de petites tailles. Seuls 23 entrepôts structurants sont enregistrés dont 7 sont soumis à autorisation en 2025.

1.5 Le secteur de la gestion des déchets

La majorité des déchets non dangereux, telles que les ordures ménagères, produites à La Réunion sont encore en 2025 destinées majoritairement à l'enfouissement dans les deux installations de l'île situées à Saint Pierre et à Sainte-Suzanne ; installations connaissant fréquemment des périodes de saturation, mettant en péril la continuité du service public de gestion des déchets.

En 2021, 444 000 tonnes de déchets ont été enfouis et 85 000 tonnes ont été exportées faute d'installations de valorisation sur le territoire (2^{ème} poste d'exportation en volume après le sucre).

Cette activité regroupe 50 installations ICPE en 2021. La gestion des déchets ménagers est assurée par les collectivités territoriales, et notamment les syndicats de traitement de déchets ILEVA (Sud et Ouest) et SYDNE (Nord et Est).

Les outils industriels permettant une alternative au tout enfouissement sont progressivement mis en service et devraient être tous opérationnels à horizon 2025-2026 (tri mécanique, fermentation, combustible de récupération).

IMPLANTATION DES PRINCIPALES ICPE DÉCHETS A ET E SUR LA RÉUNION EN NOVEMBRE 2022

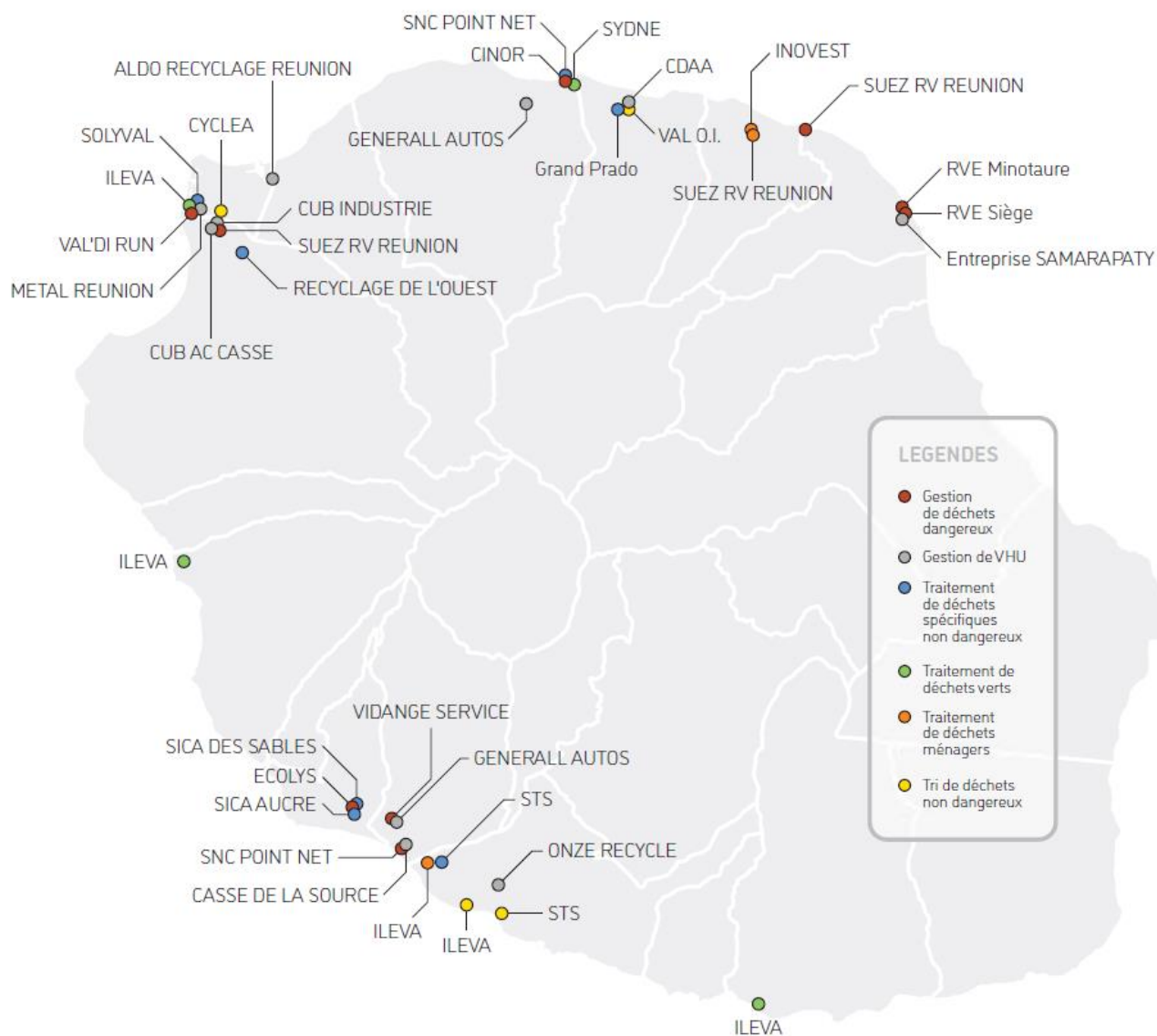


Figure 6 : Principales ICPE du secteur de la gestion des déchets (Source DEAL 2022)

Au-delà de la lutte contre les dépôts sauvages de déchets encore très présents ces dernières années, **70 installations illégales de gestion de véhicules hors d'usage** (VHU) ont fait l'objet d'une sanction administrative (mise en demeure, suppression, amende ou astreinte). D'autres activités illégales comme le stockage des déchets inertes (décharges) ou le transit de déchets non dangereux divers (déchets du BTP, plastiques, métaux, etc.) sont également constatées sur le territoire réunionnais.

1.6 Les sites et sols pollués

La pollution des sols est la conséquence d'activités humaines, majoritairement industrielles ou agricoles, dont la source peut être issue de pollutions chroniques ou accidentelles.

La carte ci-dessous présente les sites et sols pollués identifiés à La Réunion en 2021.

SITES ET SOLS POLLUÉS
IDENTIFIÉS À LA RÉUNION (2021)

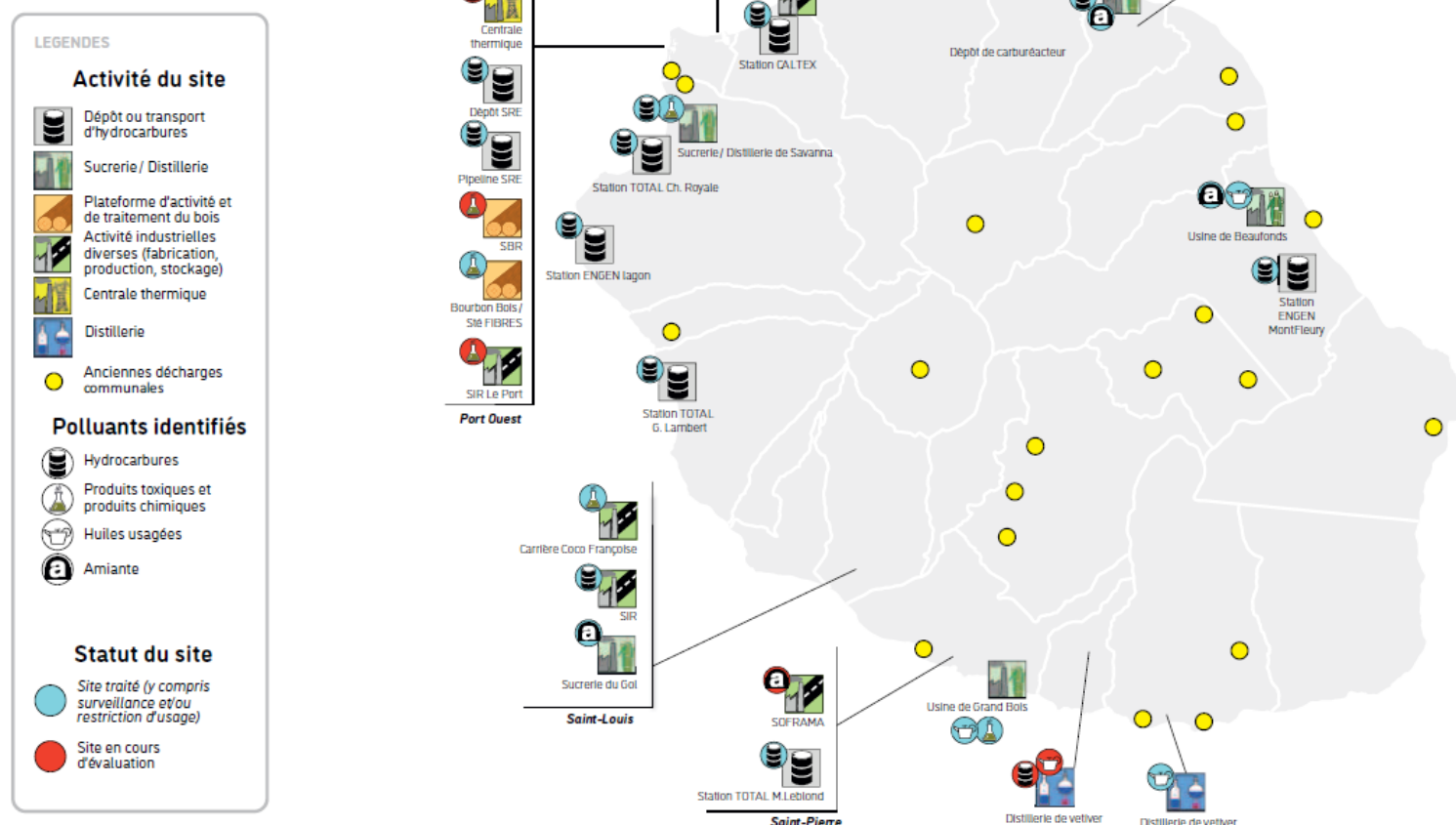


Figure 7 : Localisation des sites et sols pollués (Source DEAL 2022)

2 Evaluation de la pression industrielle à La Réunion

En 2025, l'évaluation des pressions industrielles a été réalisée en partant de l'analyse détaillée réalisée dans le cadre de l'EDL 2019. Des échanges ont eu lieu avec le service d'inspection des installations classées sur les nouvelles connaissances disponibles et les changements de process permettant une mise à jour de l'évaluation des pressions industrielles exercée sur les masses d'eau (hors élevage et industrie agroalimentaire de transformation animale).

La méthodologie nationale ne pouvant s'appliquer à La Réunion, une méthodologie spécifique a été développée en 2019 pour notre territoire. Elle est basée sur l'existence d'un rejet directement dans le milieu naturel et/ou une chronique d'analyse est disponible pour les sites et sols pollués.

En 2025, les prélèvements dans le milieu ont également été intégrés dans l'analyse car certaines industries ont un impact significatif sur la ressource quantitative disponible.

ICPE Sites/sols pollués Anciennes activités industrielles	Pression identifiée	Incertitude sur la pression	Absence de pression identifiée
Pression identifiée	Pression identifiée	Pression identifiée	Pression identifiée
Incertitude sur la pression	Pression identifiée	Incertitude sur la pression	Incertitude sur la pression
Absence de pression identifiée	Pression identifiée	Incertitude sur la pression	Absence de pression identifiée

La méthodologie suivante a été mise en œuvre pour caractériser la pression due aux sites et sols pollués, selon la nature de la masse d'eau réceptrice :

- Pour les eaux souterraines, la pression due aux anciennes activités industrielles et sites et sols pollués est établie en croisant la pression exercée avec la liste des sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) disponible sur Géorisques.
- Pour les eaux de surface, il y a une pression si et seulement si le site BASOL est proche de la masse d'eau (< 100 mètres).
- La pression est dite « identifiée » pour les eaux souterraines si on dispose de chronique de données.

Nombre de sites BASOL sur le BV Degré de pression BASIAS	0	1	2	>3
Absence	Absence de pression identifiée	Absence de pression identifiée	Absence de pression identifiée	Incertitude sur la pression
Faible	Absence de pression identifiée	Absence de pression identifiée	Incertitude sur la pression	Incertitude sur la pression
Modérée	Incertitude sur la pression	Incertitude sur la pression	Incertitude sur la pression	Incertitude sur la pression
Forte	Incertitude sur la pression	Incertitude sur la pression	Incertitude sur la pression	Incertitude sur la pression

Il est à noter que cette analyse n'a pas pu intégrer les pressions des élevages et industries agro-alimentaires de transformation animale.

2.1 La pression industrielle sur les cours d'eau

La majorité des bassins versants des cours d'eau ne possède pas d'ICPE, soumises à autorisation ou enregistrement, ou de sites et sols pollués sur leur surface. Ils ne sont donc pas soumis aux pressions industrielles. En effet, lorsqu'une ICPE est présente sur le bassin versant, celle-ci est souvent raccordée au réseau d'assainissement collectif et située à plus de 100 mètres du cours d'eau.

Le précédent exercice avait retenu uniquement la partie « rejet » des industries avec 3 masses d'eau soumises à une pression industrielle :

- Rivière Sainte-Suzanne (FRLR103) : traitement des déchets ;
- Rivière des Roches (FRLR112) et Bras Panon (FRLR111) : agroalimentaire.

En ce qui concerne le Bras Panon et la Rivière des Roches, une ICPE du secteur agroalimentaire est raccordée à la station d'épuration de Bras Panon. Cependant au vu de la forte activité de cette industrie et de sa proximité à la Rivière des Roches (< 100 mètres), la pression est considérée comme incertaine.

A la différence de l'EDL 2019, les prélèvements réalisés par les ICPE dans le milieu naturel ont été intégrés à l'évaluation des pressions.

L'intégration des prélèvements dans l'analyse de la pression industrielle fait apparaître 5 masses d'eau cours d'eau concernées par une pression industrielle identifiée, la majorité en lien avec la production d'énergie :

- Rivière Saint-Jean (FRLR104) : centrale thermique et agroalimentaire ;
- Bras des Lianes (FRLR110) : hydroélectricité ;
- Rivière des Marsouins (FRLR113) : hydroélectricité ;
- Rivière de l'Est (FRLR114) : hydroélectricité ;
- Rivière Langevin (FRLR115) : hydroélectricité ;
- Rivière Saint-Etienne (FRLR120) : déchets.

Tableau 1 : Pressions industrielles sur les cours d'eau

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Pression industrielle 2019	Pression industrielle 2025
FRLR103	Rivière Sainte-Suzanne	Identifiée	Identifiée
FRLR104	Rivière Saint-Jean	Absence	Identifiée
FRLR110	Bras des Lianes	Absence	Identifiée
FRLR111	Bras Panon	Incertitude	Incertitude
FRLR112	Rivière des Roches	Incertitude	Incertitude
FRLR113	Rivière des Marsouins	Absence	Identifiée
FRLR114	Rivière de l'Est	Absence	Identifiée
FRLR115	Rivière Langevin	Absence	Identifiée
FRLR120	Rivière Saint-Etienne	Absence	Identifiée

Le détail de l'analyse des pressions pour chaque masse d'eau est disponible en annexe 1.

2.2 La pression industrielle sur les étangs de La Réunion

Comme en 2019, aucune ICPE ne rejette ni dans le Grand Etang (FRL01) ni dans l'Etang de Saint- Paul (FRLT02). L'Etang du Gol (FRLT01) est la seule masse d'eau soumise à une pression industrielle.

Tableau 2 : Pressions industrielles sur les étangs

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Pression industrielle 2019	Pression industrielle 2025
FRLL01	Grand Etang	Absence	Absence
FRLT01	Etang du Gol	Identifiée	Identifiée
FRLT02	Etang de Saint- Paul	Absence	Absence

Le détail de l'analyse des pressions pour chaque masse d'eau est disponible en annexe 2.

2.3 La pression industrielle sur les eaux côtières

Les nouvelles connaissances permettent de mieux caractériser la pression industrielle sur les masses d'eau littorales.

Le nombre de masses d'eau concernées par des pressions industrielles identifiées passe de 2 en 2019 à 3 en 2025 : Sainte-Suzanne - Sainte-Rose (FRLC102), Pointe du Parc - Pointe au Sel (FRLC105) et Pointe des Galets - Barachois (FRLC108).

Malgré tout, compte tenu d'un manque de données et de la proximité de nombreuses installations avec la côte, une incertitude est présente quant aux pressions exercées sur les masses d'eau de La Porte - Pointe du Parc (FRLC104) et de Cap La Houssaye - Pointe des Galets (FRLC107).

Tableau 3 : Pressions industrielles sur les eaux littorales

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Pression industrielle 2019	Pression industrielle 2025
FRLC102	Sainte-Suzanne - Sainte-Rose (Saint-Benoît)	Identifiée	Identifiée
FRLC104	La Porte - Pointe du Parc (Saint-Joseph)	Incertitude	Incertitude
FRLC105	Pointe du Parc - Pointe au Sel (Saint-Louis)	Incertitude	Identifiée
FRLC107	Cap La Houssaye - Pointe des Galets (Saint-Paul)	Incertitude	Incertitude
FRLC108	Pointe des Galets – Barachois (Le Port)	Identifiée	Identifiée

Le détail de l'analyse des pressions pour chaque masse d'eau est disponible en annexe 3.

2.4 La pression industrielle sur les eaux souterraines

L'intégration des prélèvements dans l'évaluation de la pression industrielle ainsi que les nouvelles données disponibles entraînent quelques évolutions dans les résultats par rapport à 2019.

Le nombre de masses d'eau concernées par des pressions industrielles identifiées passe de 2 en 2019 à 4 en 2025 : Formations volcaniques littorales du Nord (FRLG101), Unité aquifère de Saint-Pierre (FRLG106), Unité aquifère littorale de la plaine du Gol (FRLG108) et Unité aquifère littorale de l'Etang Saint-Paul/Plaine des Galets (FRLG112).

Une incertitude sur la pression industrielle est également mise en évidence sur la masse d'eau Unité aquifère littorale de Bras Panon/Saint-Benoît (FRLG102) compte tenu de la présence de 2 carrières en eau et de la présence d'un site pollué.

Tableau 4 : Pressions industrielles sur les eaux souterraines

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Pression industrielle 2019	Pression industrielle 2025
FRLG101	Formations volcaniques littorales du Nord	Incertitude	Identifiée
FRLG102	Unité aquifère littorale de Bras Panon Saint-Benoît	Absence	Incertitude
FRLG105	Unité aquifère littorale de Petite Ile	Incertitude	Incertitude
FRLG106	Unité aquifère de Saint-Pierre	Incertitude	Identifiée
FRLG108	Unité aquifère littorale de la plaine du Gol	Identifiée	Identifiée
FRLG112	Unité aquifère littorale de l'Etang St Paul Plaine des Galets	Identifiée	Identifiée
FRLG116	Formations volcaniques de La Plaine des Palmistes	Incertitude	Incertitude

Le détail de l'analyse des pressions pour chaque masse d'eau est disponible en annexe 4.

3 Evaluation du lien pression impact sur les masses d'eau

La caractérisation de l'impact réside sur le principe que celui-ci est considéré comme existant dès lors que le lien entre la pression et un « état dégradé » est identifié. Il sera évalué en croisant la présence d'une pression industrielle à l'analyse de l'état des masses d'eau comme repris dans le tableau de méthode générale d'évaluation de l'impact ci-dessous.

	Présence de pression identifiée	Incertitude sur les pressions	Absence de pression identifiée
Présence d'un état dégradé	Impact avéré et attribué	Impact incertain (dégradation avérée mais d'origine incertaine)	Impact incertain (dégradation avérée et inexpliquée)
Incertitude sur l'état des eaux	Impact incertain (état incertain mais pressions existantes)	Incertitudes sur les pressions et impacts	Impact incertain (état incertain sans pression identifiée)
Absence d'état dégradé	Absence avérée d'impact (état non dégradé en dépit de pressions existantes)	Absence avérée d'impact (état non dégradé en dépit de pressions potentielles)	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)

Les résultats pour les différentes masses d'eau sont présentés dans les annexes 1 à 4.

3.1 Lien pression-impact pour les cours d'eau

En 2019, le lien pression/impact était basé uniquement sur le lien entre l'état chimique et les pressions exercées par les rejets industriels. L'état écologique n'avait pas été intégré dans l'analyse car l'état dégradé du paramètre biologique des poissons était attribué à un manque de continuité écologique.

En 2025, l'analyse des pressions tient compte des prélèvements et de la qualité des rejets pour en évaluer l'impact sur l'état chimique et l'état écologique des cours d'eau.

Sur cette base, le tableau ci-dessous présente l'évolution du lien pression/impact entre 2019 et 2025.

Tableau 5 : Impacts des activités industrielles sur les cours d'eau

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Pression industrielle 2019	Impact 2019	Pression industrielle 2025	Impact 2025
------------------	-----------------	----------------------------	-------------	----------------------------	-------------

FRLR 103	Rivière Sainte-Suzanne	Pression identifiée	Absence d'impact	Pression identifiée	Impact avéré
FRLR 104	Rivière Saint-Jean	Absence de pressions	Absence d'impact	Pression identifiée	Impact avéré
FRLR 107	Rivière du Mât intermédiaire	Absence de pressions	Impact incertain	Absence de pressions	Absence d'impact
FRLR 109	Bras de Caverne	Absence de pressions	Impact incertain	Absence de pressions	Absence d'impact
FRLR 110	Bras des Lianes	Absence de pressions	Absence d'impact	Pression identifiée	Impact avéré
FRLR 113	Rivière des Marsouins	Absence de pressions	Impact incertain	Pression identifiée	Absence d'impact
FRLR 115	Rivière Langevin	Absence de pressions	Absence d'impact	Pression identifiée	Absence d'impact

Le détail de l'analyse des pressions pour chaque masse d'eau est disponible en annexe 1.

3.2 Lien pression-impact pour les étangs

L'analyse du lien pression-impact pour les plans d'eau et les eaux de transition ne montre pas d'évolution depuis 2019 :

Tableau 6 : Impacts des activités industrielles sur les étangs

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Pression industrielle 2019	Impact 2019	Pression industrielle 2025	Impact 2025
FRL01	Grand Etang	Absence de pressions	Absence d'impact	Absence de pressions	Absence d'impact
FRLT01	Etang du Gol	Pression identifiée	Impact avéré	Pression identifiée	Impact avéré
FRLT02	Etang Saint-Paul	Absence de pressions	Impact incertain	Absence de pressions	Impact incertain

- **FRL01 : Grand Etang**

Le bon état chimique et l'absence de prélèvements industriels confirment **l'absence avérée d'impact industriel**.

• **FRLT01 : Etang du Gol**

Une ICPE de la filière sucre-rhum est présente sur le bassin versant de l'Etang du Gol. Cette dernière rejette une partie de ses eaux (eaux de refroidissement) dans la Ravine Maniron, située en amont de l'Etang du Gol. L'autre partie de ses eaux (industrielles) est rejetée vers la station d'épuration du Gol, évacuant également ses rejets dans l'Etang du Gol. La moyenne des rejets sur les années 2022, 2023 et 2024 est décrite de la manière suivante :

- Rejet raccordé à la STEU :
 - DBO5 de l'ordre de 4000kg/an DCO de l'ordre de 94000kg/an
 - ce rejet bénéficie d'un traitement complémentaire en STEU avant rejet dans le milieu
- Rejet isolé :
 - DBO5 de l'ordre de 1000kg/an
 - DCO de l'ordre de 21000kg/an

L'état chimique de l'étang est qualifié de mauvais avec des dépassements pour un PFAS (acide sulfonique de perfluorooctane), le nickel, la terbutryne (herbicide) et le 3 Hexabromocyclododecanes (composé ignifuge bromé).

Les flux rejetés et les mauvais états chimique et biologique confirment l'**impact industriel avéré** sur l'étang du Gol.

• **FRLT02 : Etang Saint-Paul**

Le bassin versant de l'Etang de Saint- Paul présentent une dizaine d'ICPE dont 7 activités de matériaux. Ces dernières n'exercent pas de pression sur le milieu.

L'analyse du milieu montre une amélioration des concentrations en nutriments mais un état chimique mauvais lié au dépassement du seuil pour un PFAS (acide sulfonique de perfluorooctane).

Le lien entre la pression et l'impact est considéré comme **incertain** compte tenu des incertitudes sur l'origine de la substance déclassante.

3.3 Lien pression-impact pour les eaux côtières

L'analyse de l'état écologique se base sur la physico chimie et l'état biologique du milieu.

Les résultats des « Réseaux de contrôle de surveillance » et les nouvelles données disponibles sur la caractérisation des rejets industriels ont permis de préciser l'évaluation du lien pression-impact sur les masses d'eau littorale.

Tableau 7 : Impacts des activités industrielles sur les eaux littorales

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Pression industrielle 2019	Impact 2019	Pression industrielle 2025	Impact 2025

FRLC102	Sainte-Suzanne - Sainte-Rose (Saint Benoit)	Pression identifiée	Absence d'impact	Pression identifiée	Impact avéré
FRLC104	La Porte - Pointe du Parc (Saint Joseph)	Pression incertaine	Absence d'impact	Pression incertaine	Absence d'impact
FRLC105	Pointe du Parc - Pointe au Sel (Saint Louis)	Pression incertaine	Absence d'impact	Pression identifiée	Impact avéré
FRLC110	Zone récifale - Etang-Salé	Absence de pressions	Impact incertain	Absence de pressions	Absence d'impact
FRLC111	Zone récifale - Saint-Leu	Absence de pressions	Impact incertain	Absence de pressions	Absence d'impact
FRLC1112	Zone récifale - Saint-Gilles	Absence de pressions	Impact incertain	Absence de pressions	Absence d'impact

Le détail de l'analyse des pressions pour chaque masse d'eau est disponible en annexe 3.

3.4 Lien pression-impact sur les eaux souterraines

En 2025, 4 masses d'eau présentent une pression industrielle avérée contre 2 en 2019. Cela s'explique par la prise en compte des prélèvements dans la méthodologie et des connaissances mises à jour depuis l'exercice précédent.

Comme en 2019, deux masses d'eau sont impactées par les pressions industrielles : le Gol (FRLG108) et la Plaine des Galets (FRLG112).

Tableau 8 : Impacts des activités industrielles sur les eaux souterraines

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Pression industrielle 2019	Impact 2019	Pression industrielle 2025	Impact 2025
------------------	-----------------	----------------------------	-------------	----------------------------	-------------

FRLG101	Formations littorales du Nord	Pression incertaine	Absence d'impact	Pression identifiée	Absence d'impact
FRLG102	Unité littorale de Bras Panon St Benoit	Absence de pressions	Absence d'impact	Pression incertaine	Absence d'impact
FRLG106	Unité aquifère de Saint-Pierre	Pression incertaine	Absence d'impact	Pression identifiée	Impact incertain
FRLG107	Unité littorale de la plaine des Cocos	Absence de pressions	Absence d'impact	Absence de pressions	Impact incertain
FRLG109	Unité littorale de l'Etang Salé	Absence de pressions	Impact incertain	Absence de pressions	Absence d'impact
FRLG110	Unité littorale de la plaine Ouest	Absence de pressions	Impact incertain	Absence de pressions	Absence d'impact
FRLG124	Formations sommitales de La Montagne	Absence de pressions	Impact incertain	Absence de pressions	Absence d'impact
FRLG127	Formations du Cirque de Mafate	Absence de pressions	Impact incertain	Absence de pressions	Absence d'impact

Le détail de l'analyse des pressions pour chaque masse d'eau est disponible en annexe 4.

Annexe 1 : Synthèse des pressions-impacts industrielles sur les cours d'eau

Code masse d'eau	Masse d'eau	Etat chimique 2025	Etat écologique 2025	Pressions Industrielles 2025	Impact sur les CE 2025
FRLR 101	La Rivière Saint-Denis	Bon	Médiocre (Poisson)	Une ICPE de fabrication de boisson est présente sur le bassin versant de la Rivière de Saint-Denis. Cette ICPE est raccordée à la station d'épuration du Grand Prado et située à plus de 100 mètres du cours d'eau. Aucun site ni sol pollué n'est identifié sur ce bassin versant. La pression industrielle est absente sur la Rivière de Saint-Denis.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
FRLR 102	La Rivière des Pluies	Bon	Moyen (Poisson et Invertébrés)	Une ICPE d'activité de matériaux a été identifiée sur le bassin versant de la Rivière des Pluies. Cette ICPE ne rejette pas dans le milieu naturel. Aucun site ni sol pollué n'est identifié sur ce bassin versant. La pression industrielle est absente sur la Rivière des Pluies.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
FRLR 103	La Rivière Sainte-Suzanne	Bon	Médiocre ((Poisson et Invertébrés, O2)	Pression identifiée issue d'une ICPE de traitement de déchets qui rejette une partie de ses eaux industrielles vers la station d'épuration de Sainte Suzanne et l'autre partie de ses eaux (eaux pluviales et ses lixiviats traités par osmose inverse) directement dans la Ravine Bertin (FRLR03).	Impact incertain (bon état chimique mais très nombreuses détections de substances sur cette rivière)
FRLR 104	La Rivière Saint-Jean	Bon	Moyen (Poisson, Invertébrés et diatomées)	2 ICPE (une centrale thermique et un établissement de la filière sucre-rhum) sont présentes le bassin versant de la Rivière Saint-Jean. Ces deux ICPE sont situées à plus de 100 mètres du cours d'eau, leurs rejets n'exercent donc pas de pression sur le cours d'eau. Cependant, la centrale thermique prélève un volume de l'ordre de 2,8 Mm ³ par an sur le ruisseau Foutac, affluent de la Grande Rivière Saint-Jean. Aucun site ni sol pollué n'est identifié sur ce bassin versant. La pression industrielle est identifiée sur la Rivière	Impact avéré (prélèvement industriel affectant la continuité écologique, bon état chimique mais très nombreuses détections sur le cours d'eau)

				Saint-Jean compte tenu des prélèvements réalisés qui impactent le débit de la masse d'eau.	
FRLR 105	Rivière des Fleurs Jaunes	Bon	Moyen (Poisson et Invertébrés)	Aucune ICPE ne rejette sur le bassin versant de la Rivière des Fleurs Jaunes. Il existe une ancienne décharge d'ordure ménagère. Cette dernière n'exerce pas de pression sur le cours d'eau au vu de sa localisation. La pression industrielle est absente sur le cours d'eau de la Rivière des Fleurs Jaunes.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
FRLR 106	Rivière du Mat amont	Bon	Médiocre (Poisson)	Aucune ICPE ne rejette sur le bassin versant de la Rivière du Mât amont. La pression industrielle est absente sur le cours d'eau de la Rivière du Mât amont.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
FRLR 107	Rivière du Mât intermédiaire	Bon	Médiocre (Poisson)	Il n'y a ni d'ICPE rejetant dans le milieu, ni de sites et sols cette masse d'eau. La pression industrielle est absente sur la Rivière du Mât intermédiaire.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
FRLR 108	Rivière du Mât aval	Bon	Médiocre (Poisson)	Il existe une activité de matériaux sur le bassin versant de la Rivière du Mât. Cette dernière ne rejette pas dans le cours d'eau. Il existe une ancienne décharge d'ordure ménagère. Cette dernière n'exerce pas de pression sur le cours d'eau au vu de sa localisation. La pression industrielle est absente sur la Rivière du Mât Aval.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
FRLR 109	Le Bras de Caverne	Bon	Moyen (Poisson et Invertébrés)	Il n'y a ni ICPE rejetant dans le milieu, ni de sites et sols pollués sur le bassin versant du Bras de Caverne. La pression industrielle est absente sur le Bras de Caverne.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)

FRLR 110	Le Bras des Lianes	Bon	Moyen (Poisson et Invertébrés)	Il n'y a ni ICPE rejetant dans le milieu, ni de sites et sols pollués sur le bassin versant du Bras des Lianes. Cependant, un prélèvement en rivière destiné à l'hydroélectricité impact significativement le débit du cours d'eau. La pression industrielle est identifiée sur le Bras des Lianes compte tenu des prélèvements réalisés qui impactent la masse d'eau.	Impact avéré (prélèvement industriel affectant la continuité écologique)
FRLR 111	Le Bras Panon	Bon	Moyen (Invertébrés et diatomées)	Il n'y a ni ICPE rejetant dans le milieu, ni de sites et sols pollués sur le bassin versant du Bras de Caverne. La pression industrielle est absente sur le Bras Panon.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
FRLR 112	La Rivière des Roches	Bon	Moyen (Poisson et Invertébrés)	Une ICPE du secteur de l'agroalimentaire est présente sur le bassin versant de la Rivière des Roches. Cette dernière est raccordée à la station d'épuration de Bras Panon. Aucun site ni sol pollué n'est présent sur ce bassin versant. Considérant que le rejet de l'ICPE se fait à la STEU, la pression industrielle est qualifiée d'absente sur la Rivière des Roches.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
FRLR 113	La Rivière des Marsouins	Bon	Moyen (Invertébrés)	Il n'y a ni d'ICPE rejetant dans le milieu, ni de sites et sols pollués sur le bassin versant de la Rivière des Marsouins. Cependant, un prélèvement en rivière destiné à l'hydroélectricité impact faiblement le débit du cours d'eau. Un autre établissement de la filière sucre-rhum prélève également d'importants volumes (de l'ordre de 500 000 m³/an). La pression industrielle est identifiée sur la Rivière des Marsouins compte tenu des prélèvements réalisés qui impactent la masse d'eau.	Absence avérée d'impact (bon état chimique ; le prélèvement industriel n'impacte pas significativement la continuité écologique)

FRLR 114	La Rivière de l'Est	Bon	Potentiel écologique Moyen	Il existe une activité de matériaux sur le bassin versant de la Rivière de l'Est Cette dernière ne rejette pas dans le cours d'eau. Cependant, un prélèvement en rivière destiné à l'hydroélectricité impact significativement le débit du cours d'eau. Aucun site ni sol pollué n'est présent sur ce bassin versant. La pression industrielle est identifiée sur la Rivière de l'Est compte tenu des prélèvements réalisés qui impactent la masse d'eau.	Impact avéré (prélèvement industriel affectant la continuité écologique)
FRLR 115	La Rivière Langevin	Bon	Moyen (Poisson et Invertébrés)	Il n'y a ni d'ICPE rejetant dans le milieu, ni de sites et sols pollués sur le bassin versant de la Rivière Langevin aval. Cependant, un prélèvement en rivière destiné à l'hydroélectricité impact significativement le débit du cours d'eau. La pression industrielle est identifiée sur la Rivière de l'Est compte tenu des prélèvements réalisés qui impactent la masse d'eau.	Absence avérée d'impact (bon état chimique ; le rejet d'eau en aval d'une zone de fortes infiltrations naturelles permet d'améliorer la continuité écologique)
FRLR 116	La Rivière des Remparts	Bon	Moyen (Invertébrés)	Il existe une activité de matériaux sur le bassin versant de la Rivière des Remparts aval. Cette dernière ne rejette pas dans le cours d'eau. Il existe un site et sol pollué (ancienne distillerie) sur le bassin versant. Cette dernière n'exerce pas de pression sur le cours d'eau au vu de sa localisation. La pression industrielle est absente sur la Rivière des Remparts aval.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
FRLR 117	Le Bras de la Plaine	Bon à dire d'expert mais dégradation par une forte détection de Di(ethylhexyl) Phtalate	Moyen (Invertébrés et Ptot)	Il existe une activité de matériaux sur le bassin versant du Bras de la Plaine. Cette dernière ne rejette pas dans le cours d'eau. Aucun site ni sol pollué n'est présent sur ce bassin versant. La pression industrielle est absente sur le Bras de la Plaine.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)

FRLR 118	Cirque de Cilaos	Bon	Moyen (Poisson et Invertébrés)	Il n'existe pas d'ICPE, rejetant dans le milieu, présente sur le bassin versant du Cirque de Cilaos Il existe une ancienne décharge d'ordures ménagères sur le bassin versant. Cette dernière n'exerce pas de pression sur le cours d'eau au vu de sa localisation. La pression industrielle est absente sur le Cirque de Cilaos	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
FRLR 119	Bras de Cilaos	Bon à dire d'expert mais dégradation par une forte détection de Mercure	Moyen (Poissons)	Il n'existe ni d'ICPE rejetant dans le milieu, ni de sites et sols pollués sur le bassin versant du Bras de Cilaos. La pression industrielle est absente sur le Bras de Cilaos.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
FRLR 120	La Rivière Saint-Etienne	Bon à dire d'expert mais dégradation par une forte détection de Nickel	Moyen (Diatomées)	Deux ICPE (1 traitement de déchets et 1 activité de matériaux) sont présentes sur le bassin versant de la Rivière Saint-Etienne. L'établissement de traitement de déchets rejette ses eaux pluviales dans la rivière Saint-Etienne. Aucun site ni sol pollué n'est présent sur ce bassin versant. Compte tenu du rejet des eaux pluviales de l'établissement de traitement des déchets dans le cours d'eau et de l'absence de données, la pression industrielle est incertaine sur la Rivière Sainte-Etienne.	Impact incertain (bon état chimique mais état écologique dégradé pour les diatomées)
FRLR 121	La Ravine Saint-Gilles	Bon	Moyen (Poissons et Diatomées)	Il n'existe ni d'ICPE rejetant dans le milieu, ni de sites et sols pollués sur le bassin versant de la Ravine de Saint-Gilles La pression industrielle est absente sur La Ravine Saint-Gilles.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
FRLR 122	Rivière des Galets amont	Bon	Moyen (Invertébrés)	Il n'existe ni d'ICPE rejetant dans le milieu, ni de sites et sols pollués sur le bassin versant du Cirque de Mafate. La pression industrielle est absente sur la Rivière des Galets amont.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
FRLR 123	Bras de Sainte-Suzanne	Bon	Médiocre (Poisson)	Il n'existe ni d'ICPE rejetant dans le milieu, ni de sites et sols pollués sur le bassin versant du Bras de Sainte-Suzanne. La pression industrielle est absente sur le Bras de Sainte-Suzanne.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)

FRLR 124	Rivière des Galets couloir	Bon	Moyen (Poisson, Invertébrés et Ph max)	Il n'existe ni d'ICPE rejetant dans le milieu, ni de sites et sols pollués sur le bassin versant de la Rivière des Galets aval. 21 La pression industrielle est absente sur la Rivière des Galets aval.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
----------	-------------------------------	-----	--	---	--

Annexe 2 : Synthèse des pressions-impacts industrielles sur les étangs

Code masse d'eau	Masse d'eau	Etat chimique 2025	Etat écologique 2025	Pressions Industrielles 2025	Impact sur les étangs 2025
FRL01	Grand Etang	Bon état	Bon état	Il n'existe ni ICPE rejetant dans le milieu naturel, ni sites et sols pollués sur le bassin versant du Grand Etang. La pression industrielle est considérée comme absente sur le Grand Etang.	Absence avérée d'impact (bon état chimique et pas de prélèvements industriels)
FRLT01	Etang du Gol	Mauvais	Mauvais	Une ICPE de la filière sucre-rhum est présente sur le bassin versant de l'Etang du Gol. Cette dernière rejette une partie de ses eaux (eaux de refroidissement) dans la Ravine Maniron, située en amont de l'Etang du Gol. L'autre partie de ses eaux (industrielles) est rejetée vers la station d'épuration du Gol, évacuant également ses rejets dans l'Etang du Gol. Bien qu'en diminution, les flux rejetés restent très importants avec en moyenne de 2022 à 2024 : - DBO5 : 1 tonne par an (contre 10 t en 2016) - DCO : 21 tonnes par an (contre 44 t en 2016) La pression due aux sites et sols pollués et anciennes activités industrielles est absente sur ce bassin versant. Considérant, les flux émis par cette ICPE, la pression industrielle est identifiée sur l'étang du Gol.	Impact avéré (rejets industriels impactant l'état de la masse d'eau)
FRLT02	Etang de Saint-Paul	Mauvais (PFAS)	Moyen	Il existe des ICPE soumis à autorisation et enregistrement sur le bassin versant de l'Etang de Saint- Paul. Il s'agit principalement d'activité de matériaux raccordés à la station d'épuration de Cambaie et situés à plus de 100 mètres de l'Etang. Ces dernières n'exercent pas de pression sur l'Etang. Il existe une ancienne distillerie sur le bassin versant de l'Etang. Cependant, les chroniques d'analyse sont indisponibles. La pression industrielle est considérée comme absente sur l'Etang de Saint- Paul.	Impact incertain (incertitude sur l'origine de la substance : acide sulfonique de perfluorooctane-PFAS)

Annexe 3 : Synthèse des pressions-impacts industrielles sur les eaux littorales

Code masse d'eau	Masse d'eau	Etat chimique 2025	Etat écologique 2025	Pressions Industrielles 2025	Impact sur les OLITTO 2025
FRLC101	Barachois - Sainte-Suzanne (Saint Denis)	Bon	Bon	Activités de matériaux et établissements de traitement de déchets raccordés à la STEU du Gd Prado. Les eaux traitées sont rejetées dans les eaux côtières. Trois anciens sites et sols pollués présents sur le bassin versant. Leur éloignement du littoral, ils n'exercent pas de pression industrielle sur les masses d'eau littorale. Pression industrielle sur cette masse d'eau est considérée comme absente.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)
FRLC102	Sainte-Suzanne - Sainte-Rose (Saint Benoit)	Bon	Bon	3 ICPE (2 distilleries et 1 sucrerie), 1 centrale thermique : rejets directs dans la masse d'eau littorale Pour une distillerie : rejet en NGL très élevé (flux moyen entre 150 et 200 t /an) et pression importante en DCO (2160 tonnes sur 2023, 2600 t en 2022) et en phosphore (entre 5 et 6 tonnes /an) Pour une autre distillerie (St André) : rejet annuel en mer sur les 4 dernières années de l'ordre de 6230 t en DCO, 2312 t en DBO et 205 t en MES. Absence de données sur les métaux, sur l'azote total et le phosphore total depuis RSDE. Présence d'études environnementales qui indiquent un impact sur le milieu marin. Albioma Bois Rouge : le rejet en mer atteint 1 Mm³ certaines années. En 2024 on note 16566 kg pour la DCO (contre 12721 T dans le précédent EDL) et 11977 kg pour les MES. L'analyse des autres années confirme ces ordres de grandeur. Tereos Bois Rouge : En 2024, Le rejet en mer était de l'ordre de 630 000 m³ en 2024, avec une teneur en DCO d'environ 264 t/an, en DBO5 d'environ 106 t/an. et d'azote de l'ordre de 5 t/an Pression industrielle est identifiée et considérée comme forte.	Impact avéré (Des signes de dégradation sont visibles sur les stations sentinelles proches de la côte)

FRLC103	Sainte-Rose - La Porte (Volcan)	Bon	Très bon	Pas d'ICPE présente. Ancienne décharge mais compte tenu de la localisation du site et de la cessation de l'activité. Pression industrielle sur cette masse d'eau est considérée comme absente.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)
FRLC104	La Porte - Pointe du Parc (Saint Joseph)	Bon	Moyen	5 ICPE d'activité de matériaux qui ne rejettent pas dans le milieu récepteur => pas de pression industrielle due aux ICPE. 4 sites inscrits dans la base de données BASOL : 3 anciennes décharges d'ordures ménagères et d'une ancienne distillerie. Compte tenu du manque de données concernant ces 4 sites. Pression industrielle est qualifiée d'incertaine.	Absence avérée d'impact industrielle (RCE : les pressions industrielles ne sont pas à l'origine des dégradations écologiques)
FRLC105	Pointe du Parc - Pointe au Sel (Saint Louis)	Bon	Moyen	19 activités de matériaux, 5 ICPE du domaine de l'agroalimentaire, 3 établissements de traitements de déchets et d'autres établissements concernant la collecte de déchets, le stockage et entreposage de matériaux. Présence de certaines ICPE proches des eaux côtières. Les rejets d'une ICPE (centrale thermique) dans les eaux souterraines peuvent avoir une incidence à long terme sur les eaux côtières. Une ICPE de la filière sucre-rhum est présente sur le bassin versant de l'Etang du Gol. Cette dernière rejette une partie de ses eaux (eaux de refroidissement) dans la Ravine Maniron, située en amont de l'Etang du Gol. L'autre partie de ses eaux (industrielles) est rejetée vers la station d'épuration du Gol, évacuant également ses rejets dans l'Etang du Gol. Le CTVD d'ILEVA est autorisé à rejeter en mer les lixiviats traités. Sur les 3 dernières années ont été rejetées en moyenne par an entre 1 à 8 tonnes d'azote, moins d'1 tonne de COT et de DCO → pression sur le milieu inchangée depuis l'EDL 2019 sur ces paramètres. Présence de PFAS dans les rejets en mer suite à la surveillance réalisée courant 2024 et 2025. La distance de ce site avec la zone récifale de Saint-Pierre permet de ne pas avoir de pression industrielle exercée sur cette masse d'eau..	Impact avéré (rejets industriels impactant l'état de la masse d'eau)

				Sites et sols pollués dont 3 anciennes décharges d'ordures ménagères. Le manque de chroniques d'analyse ne permet pas d'identifier une pression historique. Les STEU de l' Etang-Salé et de Saint-Pierre reçoivent les effluents de plusieurs ICPE qui peuvent impacter leurs rendements et donc la qualité de leurs rejets. La pression industrielle est identifiée et qualifiée de forte.	
FRLC106	Pointe au Sel - Cap La Houssaye (Ouest)	Bon	Bon	Pas d'ICPE, rejetant dans le milieu, ancienne décharge d'ordure ménagère sur le bassin versant. Cette dernière n'exerce pas de pression. Pression industrielle considérée comme absente.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)
FRLC107	Cap La Houssaye - Pointe des Galets (Saint Paul)	Bon	Bon	Aucune ICPE ne rejette dans cette masse d'eau côtière. Plus d'une dizaine d'activité de matériaux dont certaines situées à proximité des eaux côtières. 5 sites et sols pollués dont 3 anciennes décharges d'ordures ménagères. Au vu de leur distance avec les eaux côtières, ces derniers n'exercent pas de pression sur les eaux côtières. Considérant, la présence de nombreuses activités de matériaux proche des eaux côtières, la pression industrielle est qualifiée d'incertaine.	Absence avérée d'impact (état non dégradé en dépit de pressions potentielles)

FRLC108	Pointe des Galets - Barachois (Le Port)	Bon	Bon	2 ICPE (centrales thermiques) rejetant leurs effluents directement dans les eaux côtières du Port. La pression exercée sur la masse d'eau est modérée au vu des flux émis en DCO (9376 kg/an en 2019). 8 sites et sols pollués. Présence historique de tétrachloroéthylène dans les eaux souterraines de ces deux sites, qui reste inférieure à la NQE (10 µg/L) des eaux de surface. Ces deux sites sont situés à proximité l'un de l'autre et proche (< 100 mètres) de la masse d'eau côtière du Port. Considérant ces données, la pression industrielle a été identifiée à la fois par la présence d'ICPE, rejetant directement dans le milieu, et de par le nombre de site et sols pollués présents, dont deux disposant de chroniques d'analyses. Cette pression industrielle identifiée est qualifiée de modérée.	Absence avérée d'impact (état non dégradé en dépit de pressions existantes)
FRLC109	Zone récifale - Saint-Pierre	Bon	Moyen	1 ICPE du secteur de l'agroalimentaire est raccordée à la station de Pierrefonds. Cette dernière n'exerce pas de pression industrielle sur la masse d'eau. Deux anciennes décharges d'ordures ménagères sont présentes. La distance géographique de ces sites n'entraîne pas de pression sur la masse d'eau. La pression industrielle exercée sur le bassin versant de la zone récifale de Saint-Pierre est considérée comme absente.	Absence avérée d'impact industrielle (RCE : les pressions industrielles ne contribuent pas à l'origine des dégradations écologiques)
FRLC110	Zone récifale - Etang-Salé	Bon	Médiocre	Il n'existe ni d'ICPE, rejetant dans le milieu, ni de sites et sols pollués sur le bassin versant de la masse d'eau côtière de l'Etang Salé. La pression industrielle est absente sur le bassin versant de la zone récifale de l'Etang Salé.	Absence avérée d'impact industrielle (RCE : les pressions industrielles ne contribuent pas à l'origine des dégradations écologiques)

FRLC111	Zone récifale - Saint-Leu	Bon	Moyen	Il n'existe ni d'ICPE rejetant dans le milieu, ni de sites et sols pollués sur le bassin versant de la masse d'eau côtière de Saint-Leu. La pression industrielle est absente sur le bassin versant de la zone récifale de Saint-Leu.	Absence avérée d'impact industrielle (RCE : les pressions industrielles ne contribuent pas à l'origine des dégradations écologiques)
FRLC112	Zone récifale - Saint-Gilles	Bon	Moyen	Il n'existe pas d'ICPE présente sur le bassin versant de la masse d'eau côtière de Saint- Gilles. Il existe un site et sol pollué (station-service) sur ce bassin versant. Il n'exerce pas de pression sur la masse d'eau côtière. La pression industrielle est absente sur le bassin versant de la zone récifale de Saint-Gilles.	Absence avérée d'impact industrielle (RCE : les pressions industrielles ne contribuent pas à l'origine des dégradations écologiques)

Annexe 4 : Synthèse des pressions-impacts industrielles sur les eaux souterraines

Code masse d'eau	Masse d'eau	Etat chimique 2025	Etat quantitatif 2025	Pressions Industrielles 2025	Impact sur les OSOUT 2025
FRLG101	Formations volcaniques littorales du Nord	Bon	Bon	Les nombreuses ICPE sont toutes raccordées à la station d'épuration du Grand Prado ou de Sainte-Suzanne. Une unique ICPE rejette ses eaux dans le milieu naturel (Rivière de Sainte-Suzanne). Il s'agit d'un établissement de traitement de déchets. Cependant, au vu des flux rejetés, ce dernier n'exerce pas de pression sur les eaux souterraines. Les Brasseries de Bourbon prélèvent dans les eaux souterraines depuis mi-2024. Le prélèvement maximal autorisé est de 220 000 m³/an. BASIAS recense 73 anciens sites industriels et 3 sites et sols pollués (1 ancienne sucrière et 2 anciennes décharges d'ordures ménagères) sont référencés sur cette masse d'eau. Compte tenu du prélèvement effectué par les Brasseries, du rejet de l'établissement de traitement des déchets et des sites et sols pollués présents, la pression est identifiée sur cette masse d'eau.	Absence avérée d'impact (état non dégradé en dépit de pressions identifiées)
FRLG102	Unité aquifère littorale de Bras Panon St Benoit	Bon	Bon	Plusieurs ICPE sont présentes sur ce bassin versant avec 3 carrières dont 2 en exploitation en eau qui représentent des points vulnérables de pollutions des nappes souterraines. Il existe un seul site et sol pollué (décharge d'ordures ménagères) présent sur le bassin versant. Compte tenu du manque de données, la pression industrielle est qualifiée d'incertaine.	Absence avérée d'impact (état non dégradé en dépit de pressions incertaines)
FRLG103	Unité aquifère littorale de la planèze Est	Bon	Bon	Il existe 2 ICPE sur ce bassin dont une (filrière sucre-rhum) qui rejette directement dans les eaux côtières de Saint-Benoit (FRLC102) et une autre qui est raccordée aux réseaux communaux. Il existe peu d'anciens sites industriels (<20) et seulement deux sites et sols pollués (1 décharge d'ordures ménagères et 1 ancienne sucrière) sur le bassin versant. Ainsi, la pression industrielle est absente sur cette masse d'eau.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)

FRLG104	Unité aquifère littorale de Ste Rose St Philippe St Joseph	Bon	Bon	Il existe 2 ICPE sur ce bassin dont une (filiale sucre-rhum) qui rejette directement dans les eaux côtières de Saint-Benoit (FRLC102) et une autre qui est raccordée aux réseaux communaux. Il existe peu d'anciens sites industriels (<20) et seulement deux sites et sols pollués (1 décharge d'ordures ménagères et 1 ancienne sucrière) sur le bassin versant. Ainsi, la pression industrielle est absente sur cette masse d'eau.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)
FRLG105	Unité aquifère littorale de Petite Ile	Bon	Bon	Il n'existe pas d'ICPE présente sur ce bassin versant. Il existe peu d'anciens sites industriels (<20) et seulement deux sites et sols pollués (1 décharge d'ordures ménagères et une ancienne distillerie) sur le bassin versant. La présence de la distillerie permet de qualifier la pression industrielle d'incertaine sur le bassin versant.	Absence avérée d'impact (état non dégradé en dépit de pressions incertaines)
FRLG106	Unité aquifère de Saint-Pierre	Médiocre	Médiocre	Plusieurs ICPE sont présentes avec 5 carrières dont 1 en extraction en eau. 3 sites d'anciennes carrières sont également présents avec des sols pollués. Sur un des sites, les dernières analyses des eaux souterraines (30/07/2025) montrent la présence quantifiée de métaux tels que le chrome, le cuivre, le nickel, le zinc, l'arsenic, le baryum qui présentent des concentrations inférieures aux valeurs de référence sauf pour le fer, le manganèse et le molybdène qui ont des concentrations dépassant les valeurs de l'AM du 11/01/2007. Un site industriel de la filière agro-alimentaires prélève d'importants volumes dans cette masse d'eau. La pression industrielle est identifiée sur cette masse d'eau.	Impact incertain (dégradation avérée mais pas forcément liée aux activités industrielles)
FRLG107	Unité aquifère littorale de la plaine des Cocos	Médiocre	Médiocre	Cette masse d'eau est la partie côtière du système aquifère des Makes, Cocos et Gol, Le bassin versant présente 3 ICPE d'activités de matériaux, 1 d'agroalimentaire et 1 de récupération. Ces dernières n'exercent pas de pression ponctuelle sur le bassin versant. Seulement 5 anciennes activités et un seul site et sol pollué (carrière) sont présents sur ce bassin versant.	Impact incertain (dégradation avérée mais pas forcément liée aux activités industrielles)

				Ainsi, la pression industrielle est considérée comme absente sur cette masse d'eau.	
FRLG108	Unité aquifère littorale de la plaine du Gol	Médiocre	Médiocre	La pression exercée par la centrale thermique reste importante. Les données mesurées ces dernières années sont très variables d'une année sur l'autre compte tenu des arrêts liés à la conversion de la centrale. On peut considérer un prélèvement en eau de l'ordre de 2,8 Mm³/an nécessaire pour cette centrale (prélèvement provenant de forages et du réseau Saphir) et des rejets d'eau de l'ordre de 730 000 m³/an dans les bassins d'infiltration. Les quantités rejetées des différents paramètres sont très variables. La sucrerie prélève également d'importants volumes dans cette masse d'eau (740 000 m³ en 2024) On note ainsi une aggravation pour certains paramètres par rapport au précédent à l'EDL 2019. Ainsi, l'année 2020 a vu des rejets atteignant 5847 kg de Fluorures, 526215 kg de Sulfates et 54452 kg pour l'azote global. Ainsi, la pression industrielle est considérée comme identifiée sur le bassin versant de cette masse d'eau souterraine.	Impact avéré et attribué
FRLG109	Unité aquifère littorale de l'Etang Salé	Médiocre	Médiocre	Il n'existe pas d'ICPE présente sur ce bassin versant. La pression « historique » est absente et il n'existe pas de site et sol pollué. Ainsi, la pression industrielle est considérée comme absente sur cette masse d'eau.	Absence avérée d'impact (Pas de dégradation liée aux activités industrielles)
FRLG110	Unité aquifère littorale de la planèze Ouest	Médiocre	Médiocre	Il n'existe d'ICPE présente sur ce bassin versant. Il existe peu d'anciens sites industriels (<20) et seulement un seul site et sol pollué (dépôt de pétrole) sur le bassin versant. Ainsi, la pression industrielle est considérée comme absente sur cette masse d'eau.	Absence avérée d'impact (Pas de dégradation liée aux activités industrielles)
FRLG111	Unité aquifère littorale de St Gilles	Bon	Bon	Il n'existe pas d'ICPE présente sur ce bassin versant. La pression « historique » est absente et il n'existe pas de site et sol pollué. Ainsi, la pression industrielle est considérée comme absente sur cette masse d'eau.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)

FRLG112	Unité aquifère littorale de l'Etang St Paul Plaine des Galets	Médiocre	Médiocre	La centrale thermique a cessé ses activités et le site est en cours de dépollution jusqu'en 2033. Le rapport d'analyse des eaux souterraines sur l'année 2024 conclut que les relevées des niveaux piézométriques, au mois de mars sont plus bas que l'année précédente mais explicable par le déficit pluviométrique. Toutefois ils restent cohérents par rapport aux campagnes précédentes. Aucune anomalie n'a été détectée quant aux sens d'écoulement des eaux. En ce qui concerne les substances détectées dans les eaux souterraines, elles présentent toutes des concentrations inférieures aux valeurs de référence sauf pour le tétrachlorométhane. Cette substance, détectée pour la première fois depuis 2021, dépasse la valeur limite de comparaison de 0,5 µg/l lors de la campagne de novembre 2024 sur les piézomètres PZ6 (0,69 µg/l), PZ7 (0,87 µg/l) et PZ8 (0,7 µg/l). BASIAS recense 39 anciennes activités industrielles présentes, de natures diverses (sucrieries, collecte et stockage des déchets non dangereux, centrales thermiques...) sur ce bassin versant. Par ailleurs, ce bassin versant présente un nombre élevé de sites et sols pollués. Parmi ces sites, deux disposent de chroniques d'analyses (1 centrale thermique et 1 entreprise d'enrobage à chaud de matériaux routiers). Ainsi, la pression industrielle est considérée comme identifiée sur le bassin versant de cette masse d'eau souterraine.	Impact avéré et attribué
FRLG113	Unité aquifère littorale de La Montagne	Bon	Bon	Il n'existe pas d'ICPE présente sur ce bassin versant. La pression « historique » est absente et il n'existe pas de site et sol pollué. Ainsi, la pression industrielle est considérée comme absente sur cette masse d'eau.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)
FRLG114	Formations volcaniques de la Roche Ecrite	Bon	Bon	Deux ICPE sont présentes sur ce bassin versant, mais n'exercent pas de pression sur les eaux souterraines. Il existe peu d'anciens sites industriels (<20) et aucun sites et sols pollués sur ce bassin versant. La pression « historique » est absente. La pression industrielle est absente sur cette masse d'eau.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)

FRLG115	Formations volcaniques de Bébou-Bélouve	Bon	Bon	Il n'existe pas d'ICPE présente sur ce bassin versant. La pression « historique » est absente et il n'existe pas de site et sol pollué. Ainsi, la pression industrielle est considérée comme absente sur cette masse d'eau.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)
FRLG116	Formations volcaniques de La Plaine des Palmistes	Bon	Bon	Deux ICPE sont présentes sur ce bassin versant, mais n'exercent pas de pression sur les eaux souterraines. BASIAS recense très peu d'anciennes activités industrielles. Cependant, la présence de 3 anciennes décharges d'ordures ménagères entraine la qualification de la pression industrielle d'incertaine. La pression industrielle est qualifiée d'incertaine sur cette masse d'eau.	Absence avérée d'impact (état non dégradé en dépit de pressions incertaines)
FRLG117	Formations volcaniques du Massif sommital de La Fournaise	Bon	Bon	Il n'existe pas d'ICPE présente sur ce bassin versant. La pression BASIAS est qualifiée d'absente au vu du nombre (<9) d'anciennes activités industrielles. Par ailleurs, il existe uniquement un seul site et sol pollué sur ce bassin versant. La pression « historique » est absente. La pression industrielle est qualifiée d'absente sur le bassin versant des masses d'eau souterraines des formations volcaniques du littoral de La Fournaise	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)
FRLG118	Formations volcaniques de La Plaine des Grègues	Bon	Bon	Deux ICPE sont présentes sur ce bassin versant, mais n'exercent pas de pression sur les eaux souterraines. La pression BASIAS est qualifiée d'absente au vu du nombre (<9) d'anciennes activités industrielles. Bien qu'il existe deux sites pollués sur le bassin versant, la pression « historique » reste qualifiée d'absente. La pression industrielle est qualifiée d'absente sur le bassin versant des masses d'eau souterraines des formations volcaniques de la Plaine des Grègues – Le Tampon	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)
FRLG119	Formations volcaniques de La Plaine des Cafres	Bon	Bon	Bien que ce bassin versant connaisse l'implantation de plusieurs ICPE (11) dont 7 d'activités de matériaux, ces dernières n'exercent pas de pression sur les eaux souterraines. La pression « historique » est qualifiée d'absente au vu du nombre (<9) d'anciennes activités industrielles et de sites et sols pollués de décharges d'ordures ménagères (2).	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)

				La pression industrielle est qualifiée d'absente sur le bassin versant des masses d'eau souterraines des formations volcaniques de la Plaine des Cafres - Le Dimitile.	
FRLG120	Formations volcaniques des Makes	Bon	Bon	Il n'existe pas d'ICPE présent sur ce bassin versant. La présence unique d'une ancienne activité industrielle et l'absence de sites et sols pollués sur le bassin versant montre l'absence de pression exercée sur le bassin versant. La pression industrielle est qualifiée d'absente sur le bassin versant des masses d'eau souterraines des formations volcaniques des Makes.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)
FRLG121	Formations volcaniques de la planèze du Maïdo - Grand Bénare	Bon	Bon	Il existe une seule IPCE d'activité de matériaux sur le bassin versant. Elle n'exerce pas de pression sur les eaux souterraines. La pression BASIAS est qualifiée de faible au vu du nombre d'anciennes activités industrielles présentes sur le bassin versant. Cependant, la pression « historique » est qualifiée d'absente due à l'absence de site et sol pollué. La pression industrielle est qualifiée d'absente sur le bassin versant des masses d'eau souterraines des formations volcaniques de La Planèze du Maïdo - Grand Bénare.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)
FRLG122	Formations volcaniques et volcano-sédimentaires de St-Gilles	Bon	Médiocre	Il n'existe pas d'ICPE présente sur ce bassin versant. La faible présence d'anciennes activités industrielles et l'absence de site et sol pollué entraîne une absence de pression historique sur le bassin versant. La pression industrielle est qualifiée d'absente sur le bassin versant des masses d'eau souterraines des formations volcaniques et volcano-sédimentaires du littoral de la ravine Saint- Gilles.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)
FRLG123	Formations volcaniques de Bois de Nèfles - Dos d'Ane	Bon	Bon	Ce bassin versant présente 7 ICPE de nature diverse (activité de matériaux, blanchisserie, récupération...). Elles n'exercent pas de pression sur les eaux souterraines. La pression BASIAS est qualifiée de faible au vu du nombre d'anciennes activités industrielles présentes sur le bassin versant. Cependant, la pression « historique » est qualifiée d'absente du à l'absence de site et sol pollué. La pression industrielle est qualifiée d'absente sur le bassin versant des	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)

				masses d'eau souterraines des formations volcaniques de Bois de Nèfles - Dos d'Âne.	
FRLG124	Formations volcaniques sommitales de La Montagne	Bon	Bon	Il n'existe pas d'ICPE présente sur ce bassin versant. La faible présence d'anciennes activités industrielles et l'absence de site et sol pollué entraîne une absence de pression historique sur le bassin versant. La pression industrielle est qualifiée d'absente sur le bassin versant des masses d'eau souterraines des formations volcaniques sommitales de La Montagne.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)
FRLG125	Formations volcano-détritiques du Cirque de Salazie	Bon	Bon	Il n'existe pas d'ICPE présente sur ce bassin versant. La pression BASIAS est qualifiée de faible au vu du nombre d'anciennes activités industrielles présentes sur le bassin versant. Cependant, la pression « historique » est qualifiée d'absente due à la présence d'un seul site et sol pollué (décharge d'ordures ménagères). La pression industrielle est qualifiée d'absente sur le bassin versant des masses d'eau souterraines des formations volcano-détritiques du Cirque de Salazie.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)
FRLG126	Formations volcano-détritiques du Cirque de Cilaos	Bon	Bon	Il n'existe pas d'ICPE présente sur ce bassin versant. La pression « historique » est absente dû au trop faible nombre d'anciens sites industriels présents sur le bassin versant ainsi que la présence d'un unique site et sol pollué (décharge d'ordure ménagère). La pression industrielle est qualifiée d'absente sur cette masse d'eau.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)
FRLG127	Formations volcano-détritiques du Cirque de Mafate	Bon	Bon	Il n'existe pas d'ICPE présente sur ce bassin versant. Il n'y a ni anciens sites industriels, ni de sites et sols pollués sur ce bassin versant. La pression industrielle est qualifiée d'absente sur le bassin versant des masses d'eau souterraines des formations volcano-détritiques du Cirque de Mafate.	Absence avérée d'impact (état non dégradé et absence de pression)

